



COOPERTIVE TAFOLT

BP.12957 Niamey / Niger

Projet
Parrainage des élèves touareg de la zone nomade d'Agadez au Niger

Siège social : Agadez / Niger

Contacts : 00227/92527174 ou 0033618086468

Email : ctafolt@gmail.com

Résumé du Projet

1. Titre du projet : Parrainage des élèves touareg de la zone nomade d'Agadez au Niger

2. Localisation : Niamey, capitale du Niger

3. Secteur d'intervention : Education

4. Nature des bénéficiaires : Les élèves du village de **Tchintaborak** et d'**Attri** dans la région d'Agadez.

5. Objectif général du projet : Promouvoir la scolarisation des enfants des zones nomades à travers l'amélioration des conditions d'étude

6. Objectifs spécifiques du projet :

- Mettre en place un système de parrainage ;
- contribuer aux charges de fonctionnement de l'internat;
- prendre en charge les frais de scolarité des élèves ;
- recruter de nouveaux élèves

7. Résultats attendus :

- Les élèves cibles sont bien nourris et bien entretenus dans le foyer ;
- les frais de scolarité des élèves sont pris en charge ;
- de nouveaux élèves filles et garçons sont recrutés et scolarisés.

8. Coût total du projet :

9. Période d'exécution: Année scolaire 2019/2020

10.Contact:

- **MOUSSA Aghali,**

5,rue des Valèrianes 35310 Mordelles

Tel: 0033618086468

Courriel: *ctafolt@gmail.com*

-**ABALACAN Ahmad**

BP 12957 Niamey/ Niger

Tel :00227/92527174

Courriel : *abalacan@gmail.com*

I. Présentation de la zone d'intervention

▪ Contexte et justification du projet

Malgré les progrès importants accomplis par l'Etat en matière de scolarisation, la situation reste encore préoccupante en ce qui concerne l'accès et la qualité du système éducatif. Dans la région d'Agadez et ces zones rurales et semi-nomades du sud-est en particulier, le système éducatif est confronté non seulement à l'absence des établissements scolaires, mais aussi dans un statut de délabrement de ceux existants. Les classes de cours manquent dans les écoles. Celles existantes manquent des tables bancs et des chaises. Les écoles manquent d'enseignants, ceux présents sont peu qualifiés, et de fournitures et manuels scolaires. Cette situation est responsable d'une baisse des résultats, et également de fréquentation des établissements scolaires de la zone. Cette sous scolarisation des enfants est doublée d'un fort taux de déperdition, d'un désintérêt, voir d'une réticence des parents vis-à-vis de l'école.

Face à cela, des ressortissants du village, sensibles à la situation des enfants, ont voulu apporter leur contribution au développement socio-économique de la zone et offrir un système éducatif de qualité pour une insertion sociale des enfants. La plupart des enfants accueillis dans le centre sont orphelins ou de parents pauvres ayant perdu leur cheptel.

La coopérative **TAFOLT** compte appuyer son foyer d'accueil d'**élèves touareg de la zone nomade d'Agadez au Niger**. Le foyer est situé à Niamey, capitale du Niger, où il accueille les enfants des villages d'**Attri** et de **Tchintaborak**, deux villages situés respectivement à 30 et 25

km à l'est d'Agadez (900 km de Niamey). Il s'agit d'une maison louée par la coopérative située à proximité des établissements scolaires où sont inscrits les élèves.

II. Objectifs du projet

1. Objectif général :

Contribuer à l'amélioration des conditions d'étude des enfants pour une meilleure prise en charge sociale

2. Objectifs spécifiques

- Mettre en place un système d'internat ;
- Contribuer aux charges de fonctionnement du centre ;
- Prendre en charge les frais de scolarité des élèves ;
- Recruter de nouveaux élèves et promouvoir la scolarisation des jeunes filles.

III. Résultats attendus

- Les élèves cibles sont bien nourris et bien entretenus dans le foyer ;

Les élèves cibles poursuivent une scolarité jusqu'à l'obtention d'un diplôme leur permettant de prétendre à un travail.

- Les frais de scolarité des élèves sont pris en charge ;
- De nouveaux élèves filles et garçons sont recrutés et scolarisés.

IV. Méthodologie de mise en œuvre

La coopérative **TAFOLT** souhaite apporter sa contribution pour l'amélioration des conditions d'étude des enfants des zones nomades pour une meilleure prise en charge sociale.

Soucieuse de la problématique de la scolarisation en zones nomades, qui faute d'écoles et de moyens en suffisance entraîne une sous scolarisation, doublée d'un fort taux de déperdition et un désintérêt des familles pour l'éducation de leurs enfants, l'association a mis en place un centre d'accueil à Niamey pour scolariser des enfants ayant obtenu le CFEPD et souhaitant poursuivre des études au niveau secondaire et supérieur.

Dans le cadre de ce projet, le recrutement des nouveaux élèves sera fait sur la base de critères définis par l'association, qui sont :

- la situation de précarité sociale des familles et des élèves ;
- la discipline, le sérieux et la volonté des élèves pour poursuivre des études ;
- l'accord des familles pour la scolarisation des jeunes, et plus particulièrement des jeunes filles.

Il sera réalisé par le gérant du foyer sous la supervision du président et du trésorier général.

Le suivi éducatif des enfants s'effectue par un contrôle continu des résultats et des bulletins scolaires, par des actions ponctuelles quand le besoin s'en fait sentir avec l'appui de répétiteurs pour les devoirs et le soutien. L'orientation des élèves après obtention des diplômes (BEPC, BAC, etc.) s'opère selon leurs souhaits et leurs résultats.

Le financement de ce projet permettra la prise en charge du paiement des factures relatives à la gestion quotidienne du foyer et du règlement des frais liés à la scolarité des enfants.

L'association et le gérant du foyer seront chargés de l'exécution et du suivi du projet. A la fin de l'année, l'association se chargera de la production du rapport de la mise en place du projet.

V. Historique du centre d'accueil de la coopérative TAFOLT

A la rentrée scolaire 2008 – 2009, les membres de la coopérative des artisans TAFOLT ont décidé de cotiser pour soutenir les enfants vulnérables ou déscolarisés des villages d'**Attri**, **Tchintaborak** et environs dans la région d'Agadez afin d'offrir une réelle opportunité à ces enfants, de pouvoir étudier dans des conditions d'accueil et d'encadrement adaptés.

Les bons résultats scolaires et la motivation constatée au niveau des premiers élèves accueillis redonnent espoir et encouragent la coopérative dans la poursuite du fonctionnement de ce foyer. De nombreuses demandes pour accueillir des élèves affluent des familles nomades démunies. Demandes pour l'instant impossibles à satisfaire. Cet engouement met en avant la prise de conscience des familles nomades sur l'importance de la scolarisation, mais également de la confiance que ces familles placent dans ce projet et les personnes qui le portent.

A travers le présent projet la coopérative **TAFOLT** vise à encourager l'éducation des enfants nomades, surtout de la jeune fille et lutter contre l'analphabétisme et la déscolarisation ; de rendre pérenne le foyer et de recruter de nouveaux élèves.

Au tout début du projet en 2008, trois (3) jeunes garçons ont été accueillis. Pour cette année académique 2019 – 2020, le centre accueille onze (11) élèves et étudiants dont huit (8) garçons et trois (3) filles.

Les résultats obtenus par le centre sont très encourageants et se présentent comme suit :

- Sept (7) enfants dont trois (3) garçons et quatre (4) filles ayant fréquenté le centre de la 6^e à la 3^e ont obtenu leur brevet
- Deux enfants du centre ont obtenu un brevet d'études professionnelles (BEP) en mécaniques autos.
- Deux (2) filles ont obtenu leurs diplômes d'infirmière à l'école nationale de la santé publique (ENSP) de Niamey après avoir passé leur scolarité de la 6^{ème} aux 3èmes et obtenu leurs brevets d'études primaires (BEPC).
- Un enfant a passé sa scolarité au centre d'accueil de la coopérative Tafolt de la 6^{ème} à la Terminale. Il a obtenu son baccalauréat série D en 2015 et est en instance d'inscription à l'université.
- Une étudiante arrivée d'Agadez avec son baccalauréat série D a obtenu sa licence en sciences économiques et de gestion en 2017.

VI. Budget du projet

Le budget global du projet s'élève à la somme de sept millions sept cent soixante-quinze milles (7 715 000) FCFA. Le tableau ci-dessous détaille en fonction des rubriques les dépenses annuelles du foyer.

Voici le budget de fonctionnement, les lignes sont numérotées de 1 à 13, Vous pouvez choisir la ligne que vous souhaitez financer.

Budget de fonctionnement pour une (1) année scolaire

	Désignation	Coût/ unité	Quantité	Coût total FCFA
1	Location maison	80 000	12 mois	960 000
2	Equipements du foyer	130 000	Forfait	130 000
3	Electricité, Gaz et Eau	40 000	12 mois	480 000
4	Nourriture	220 000	9 mois	2 420 000
5	Salaire cuisinière	30 000	9 mois	270 000
6	Salaire Gérant du foyer	40 000	9 mois	360 000
7	Réparation et entretien du foyer	100 000	Forfait	100 000
	<i>Sous total</i>			4 720 000
8	Frais médicaux et hygiène	45 000*	11 élèves	495 000*
9	Frais de scolarité	130 000 ¹	11 élèves	1 430 000
10	Fourniture scolaires	25 000	11 élèves	275 000
11	Tenues de l'école	15 000	11 élèves	165 000
12	Frais de récréation pour 7 élèves	35 000	9 mois	315 000
13	Salaire répétiteur (cours de maison)	35 000	9 mois	315 000
	<i>Sous total</i>			2 995 000
	Total Général			7 715 000

¹ Le prix de la scolarité varie en fonction des classes et à chaque passage en classe supérieur. Nous avons pris le montant de 130 000 FCfa comme prix forfaitaire pour toutes les classes.

